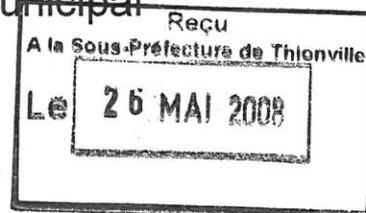


Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de
conseillers élus :
15

Séance du 07 Mai 2008



Conseillers
en fonction :
15

Sous la présidence de M VARNIER Yves, Maire.

Conseillers présents
10 (+ 5 proc.)

Membres présents : MM. Mmes : VARNIER Yves - BAYARD Richard - DORRE Sylvie - AUBERTIN Jean-Michel - DIHE Maryvonne - FOLSCHWEILLER Michel - RICHARD Josiane - SABE Daniel - STAR Jean-Claude - ZIMMER Guy.

Présents par procuration : MM. HAMMENTHIENNE Jean-Michel (proc. à Mme DORRE) - Mme MARTIN Helga (proc. à M. VARNIER) - PIRES Martine (proc. à Mme RICHARD) - ROGER Francis (proc. à M. ZIMMER) - SERBA Jean-Marie (proc. à M. FOLSCHWEILLER).

Absents excusés : Néant.

Affiché le 15/05/2008

N° 05

OBJET : Règlement du columbarium (aménagements)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le règlement du columbarium implanté au nouveau cimetière communal de Malling, approuvé par délibération du 15 novembre 2007.

Afin de répondre au souhait des premiers utilisateurs du columbarium, autorisation est demandée au Conseil Municipal d'apporter quelques modifications mineures à ce règlement, à savoir : apposition d'une petite photo de la personne décédée et ajout d'un petit vase en bronze.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 8 voix pour, 7 voix contre,
décide :

- autorise la modification du règlement du columbarium, portant sur les aménagements mineurs suivants :
 - article 10 : - Précision du type de caractères utilisés (lettres feuille or - réf. Century Bold - H. 18 mm)
- Autorisation d'apposition d'une petite photo dans un cadre adhésif.
 - article 12 : - autorisation d'apposition en façade d'un petit vase en bronze adhésif type soliflore.
- Charge le Maire de l'exécution de la présente décision.

Pour copie conforme,
Le Maire,

